

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.00
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.05
Une fois la semaine... 0.05

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 2 Décembre 1883

COURRIER

Il y a eu, hier, réunion du Conseil Privé.

M. l'Orateur Kirkpatrick est reparti, hier soir, pour Kingston.

La Cour d'appel de Toronto a entendu, hier, les plaidoyers dans la cause de l'élection contestée de Prescott. On attend le jugement.

MM Bain et DeBeaujeu ont été mis en nomination, hier, au Coteau Landing, dans le comté de Soulanges. Tous deux sont conservateurs.

Le Manitoba annonce que l'honorable M. LaRivière aurait obtenu pendant son séjour à Ottawa, du gouvernement fédéral une somme de \$40,000 pour des fins d'éducation.

Sur quelle forme, notre confrère ne le dit pas.

M. C. T. Bate est décidément candidat à la mairie. Il y a eu, hier soir, au Russell, une assemblée des amis de ce monsieur qui lui ont présenté une requête signée par un grand nombre de contritables M. Bate a accepté, et aura pour adversaire M. l'échevin McDougall.

Sir A. T. Gall, après avoir présenté le marquis de Lorne à l'assemblée tenue, hier soir, à Ester Hall, Londres, a déclaré que les Irlandais catholiques du Canada désavouaient les appels sanguinaires des féniens de New York. On connaît les récents manifestes de ces derniers qui ne prêchent plus que la violence et l'assassinat.

L'honorable Adam Crooks, ci-devant ministre de l'éducation est actuellement dans une institution de Hartford, Connecticut. Il a perdu tout à fait la raison, et la cour a dû nommer un comité de trois de ses parents et amis pour prendre soin de sa personne et de ses biens. Le certificat du médecin ne lui donne que deux ans à vivre tout au plus.

M. Rouleau, magistrat stipendaire, autrefois de Aylmer, vient d'être assermenté à Régina comme membre du conseil du Nord-Ouest, par le lieutenant-gouverneur, Son Honneur M. Dewdney. M. Rouleau a ensuite été invité à prendre le dîner avec Son Honneur et madame Dewdney. Le Leader de Régina annonce que M. Rouleau plaît à tous ceux qui ont l'avantage de lui être présentés, et qu'il n'y a aucun doute qu'il saura remplir avec habileté sa position de juge et de membre du conseil des territoires du Nord-Ouest.

Le Free Press annonçait, il y a quelque temps, que M. Charles Magee, de cette ville, était allé à Middlesex ouest dans le but de p... tiquer la corruption avec des fonds que lui auraient confiés nos amis. Tout comme à l'ordinaire, ce n'était là qu'une calomnie. M. Magee ayant donné ordre à son avocat de poursuivre l'organe pour libelle, l'humiliante rétraction qui suit a par, hier dans le Free Press :

"M. Charles Magee nie par l'entremise de son procureur, qu'il ait pris part à l'élection de Middlesex-ouest, ou qu'il ait été chargé de fonds destinés à corrompre les électeurs. Nous acceptons la dénégation de M. Magee et lui faisons nos excuses et exprimons"

"le regret d'avoir publié dans le Free Press de samedi, ce que nous croyons être faux..."

Est-il possible d'être plus plat, de s'humilier avec si peu de dignité, de s'avouer calomnieux avec si peu de décence, de respect humain ?

SOCIÉTÉS DE COLONISATION

Comme la presse hostile ne cesse de crier au monopole, à l'accaparement du domaine public au Nord-Ouest par les sociétés de colonisation, nous croyons devoir en parler un peu, et analyser une fois de plus les deux plans adoptés par le gouvernement.

D'après le premier, l'entrepreneur ou la compagnie peut acheter dans la classe "C", les sections portant les numéros impairs au prix de \$2.00 l'acre, et doit placer deux colons sur chaque section, durant un espace de cinq années.

Lorsque toutes les exigences de la loi sont remplies, le gouvernement rembourse périodiquement au cours de cinq années la moitié du prix d'achat dont un cinquième est payable comptant, et le reste en quatre versements annuels, avec intérêt à six pour cent.

Le second, qui favorise la grande culture, permet d'acquérir une certaine étendue de territoire dans la classe "D" en payant \$2.00 l'acre comptant, et oblige l'entrepreneur ou la compagnie à établir 128 colons dans chaque township durant cinq années.

Comme dans le premier cas le gouvernement rembourse la moitié du prix d'achat aux mêmes conditions.

Les sociétés de colonisation n'ont accès qu'à la classe "D", c'est à dire au territoire le plus éloigné des chemins de fer, et qui offre, présentement, le moins d'attrait au colon.

Les terres publiques du Nord-Ouest se divisent en quatre classes : 1o Celles qui sont comprises dans un rayon de 24 milles des deux côtés de la ligne principale ou d'un embranchement du Pacifique.

2o Celles qui sont situées en deçà de douze milles des deux côtés d'une voie ferrée autre que le Pacifique et approuvée par un ordre du Conseil.

3o Celles qui se trouvent au sud de la ligne-mère du Pacifique, non renfermées dans les classes "A", "B", et "C".

4o Enfin, celles qui n'appartiennent à aucune des classes précédentes.

Si l'on songe que ces sociétés de colonisation ont à subir la compétition du gouvernement, de la compagnie de la Baie d'Hudson, du Syndicat du Pacifique, et doivent lutter aussi entre elles, il faudra bien avouer que nous ne sommes pas menacés d'un monopole prochain. Surtout, nous le répétons lorsqu'ils n'ont à offrir que des terres comparativement inférieures.

Plusieurs compagnies se sont désorganisées, ce qui prouve que leurs privilèges ne sont pas excessifs, que le gouvernement ne les favorise pas outre mesure.

On compte aujourd'hui vingt-cinq sociétés qui possèdent elles-mêmes 1,486,939 acres, et agissent comme agents officiels pour la colonisation d'une étendue égale de terrain. Depuis le premier de mai dernier, elles ont fixé sur leur domaine près de 1000 colons, ce qui représente environ 4,000 per-

sonnes, et le montant payé au gouvernement s'élevait à plus de \$700,000, il y a un mois.

Ces compagnies ont dépensé des sommes considérables pour la construction de magasins, de scieries, de forges, et font aussi des avances aux colons pauvres. Elles comptent sur des opérations beaucoup plus larges, sur un succès beaucoup plus grand encore, l'été prochain.

Pouvons-nous en présence de semblables résultats prétendre que les sociétés de colonisation ne seraient être un facteur important dans le développement du Nord-Ouest, qu'elles n'offrent que des dangers et ne représentent que le monopole ? Sans doute qu'il faille les soumettre à des règlements sévères, mais cela n'est après tout qu'un détail administratif.

Au reste, n'est-il pas périlleux de parler de monopole dans un immense territoire qui compte plus de dix cents millions d'acres de terre accessibles à tous. L'emigrant, le colon, n'a qu'à se donner la peine de choisir un homestead et de s'y établir.

Pour finir, disons que le gouvernement à son service, cette année, cent vingt partis d'arpenteurs au Nord-Ouest—c'est à dire plus de 1200 hommes. A coup sûr il n'y a pas lieu de se plaindre du ministère de l'Intérieur qui déploie une activité vraiment remarquable.

On estime à 1400 environ le nombre de townships arpentés, et les opérations se sont faites dans la partie du pays qui s'étend de la rive du lac de l'Original, et de la montagne de Tondra à Calgary.

Les rapports seront soumis à la prochaine session.

Y PENSONS-NOUS ?

Déjà le ciel de Noël se montre sur nos têtes. Sous nos pieds, la neige s'étend comme un brillant tapis. L'air frais et vigoureux afflue à nos poumons. La vie abonde, la face se colore. L'œil brille, étincelle, scintille. C'est le temps des fêtes, le temps des dîners, le temps des gais refrains.

Lorsque, bourrés dans nos triples manteaux, nous courons d'un plaisir à la recherche d'un autre ; lorsque, sous nos lambris, les lumières se jouent follement ; lorsque, sur notre table, les mets sont succulents, près de nous, dans la même demeure, dans la même rue, il en est peut-être, hommes comme nous, chrétiens comme nous, qui souffrent de la faim, du froid et de l'isolement.

C'était le soir et la nuit était sombre. Un ouvrier rentrait pâle et languissant dans sa sombre demeure. Les derniers morceaux de bois fumaient dans l'âtre. Ses enfants amaigris se jettent dans ses bras. Il laisse, en les embrassant, tomber une larme sur leur joues refroidies, et il se dit tout bas : "Pauvres enfants, pour vous je n'ai pas un jouet ; pas d'étranges cette année !"

Voyons, femmes au cœur tendre que Dieu fit pour soulager, laissez-vous une mère dire à son enfant : le petit Jésus n'a rien apporté ! Vous le savez, son cœur, le cœur d'une mère en saignerait toujours ; et puis, si ces enfants jetaient sur les vôtres un regard d'envie !

Des mères souffrent, des pères ont le cœur oppressé, des enfants pleurent.

Y pensons nous ? Je l'ai vu, ce vieillard à barbe grise, aux rides profondes. Bien des hivers déjà ont passé sur sa vie : ils furent pénibles, ils furent durs, jeune, dans les chantiers ; père, à l'atelier, il sut souffrir toujours. Jamais pourtant il ne sentit si lourd le poids de l'indigence ; cette année, Noël passera sans lui rien apporter. Elle fut riche, elle aussi, cette

pauvre femme en loques ; elle fut jeune, elle aussi. La soie et les rubans, elle sut les porter et les porter comme vous. Une tempête a passé sur son existence : son mari est mort, ses enfants sont morts, ses parents ont été fribées par la main de la misère. Seule au monde, elle ne sait plus que gémir.

Y pensons nous ? Ce sont là des misères. Il nous faut les soulager. Le Christ en fait une loi : malheur à qui l'oublie ! "J'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu ; j'avais faim et vous ne m'avez pas donné à manger... Allez, maudits, au feu éternel."

La raison le commande. Car les pauvres, ce sont nos frères, des chrétiens comme nous, qui sentent, souffrent et n'oublient pas ! L'intérêt, le nôtre propre le veut. Qui sait si demain nous n'aurons pas nous-même à leur tendre une main suppliante ? Que faut-il pour qu'il en soit ainsi ? une crise, un incendie, un rien.

Et puis, méchants de Dieu, tout tant que nous sommes, n'avons-nous pas besoin de nous donner des titres à sa pitié, à sa miséricorde ? Enfin qui sait ? qui peut prévoir ?

De nos jours, sur l'aile du télégraphe, les idées vont vite, les imaginations se montent plus rapidement encore. Chez nos voisins, on crie, ces jours-ci : Vive la commune ! vive la dynamite ! Le seul moyen d'empêcher nos rochers d'en répéter l'écho, c'est l'aumône ! c'est la charité !

L'aumône, j'ai dit le mot, je l'explique. Sur le pont des vapeurs, un pauvre aveugle était assis. Vient à passer un riche banquier. Au son de la crécelle, il détourne la tête tout d'abord, puis voyant des passants qui le regardent, il laisse tomber un cinq cents de sa main et de sa bouche une insulte : ce n'est pas de l'aumône.

Madame X est généreuse à ses heures tout comme elle est aimable. Si son nuage passe à l'horizon, si un bruit imprévu vient frapper son oreille, si surtout une voisine a fait avec elle assaut de luxe ou d'courtoisie et l'a défilé, oh ! gare au mari ! gare aux domestiques ! gare surtout aux pauvres ! Elle donnera, c'est la mode, c'est même si vous voulez, une bonne habitude de sienne ; mais elle ne manquera jamais d'assaisonner son aumône d'un mot, d'un geste, d'un regard au moins peu flatteur. Ce n'est pas là l'aumône.

Saint-Vincent de Paul baisait les fers des prisonniers ; il les apaisait ses frères. Ozanam parcourait les réduits des pauvres, faisait leurs lits, leur disait une bonne parole. Les admirables Petites Sœurs des pauvres épanchent sur le cœur endolori des vieilles femmes qu'elles soignent le baume consolateur du leur. C'est la charité.

J'ai su autrefois l'histoire d'une noble dame dont le nom est encore béni dans mon village. Elle partait chaque matin à l'aurore, parcourait les chaumières, lavait les enfants malades, les pansait, leur disait un mot du cœur sur Dieu et la vertu. C'était la charité.

Feu divin qu'on ne puisse qu'à l'autel, la charité demande que l'homme se donne à l'homme. L'aumône sans cela est une insulte. Elle veut que le riche élève le pauvre jusqu'à lui et qu'il lui montre du respect et de l'amour. Sans cela l'aumône est une dérision. Elle veut qu'on n'a fasse briller comme un rayon souriant du soleil au fond de la chambrette de la jeune fille isolée, du jeune homme abandonné, de la famille en pleurs. Sans cela l'aumône est une aggravation des peines.

Ainsi comprise, la charité fait taire les haines, elle calme les jalouses, elle efface les distances. Ainsi pratiquée, la charité fait honneur à la religion qui l'inspire et elle assure à la société qui la déploie, union, force et tranquillité constante.

Pensons y, pensons-y bien.

BANQUEROUTE BAS DE LAINE FINE POUR DAMES 25 Cts. LA PAIRE. CONDITIONS COMPTANT. PAS DE SECOND PRIX. BRYSON, GRAHAM & Co. Nos. 152 et 151. RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES ! ROBES DE BUFFLES ! Allez au grand DÉPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'écane de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$4 à \$30, de loup-cervier, d'ours de nord et japonais. Sur 35 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

AVIS Est donné par le présent que j'ai vendu aujourd'hui à R. A. Starrs et Cie. le magasin d'épicerie que je possédais sur la rue Clarence, dans la ville d'Ottawa, avec tous les crédits de ce magasin. Je désire remercier mes anciennes pratiques pour le généreux patronage qu'elles m'ont accordé dans le passé.

NOUVELLE RAISON SOCIALE Nous faisons aujourd'hui connaître au public que nous avons acheté le grand fonds d'épicerie et de liqueurs de M. Michel Starrs, docteur nous continuerons le commerce à son ancien poste, sur le côté nord de la rue Clarence, en face du marché By. Nous aurons toujours un assortiment complet des meilleures épicerie, et nos conditions de vente sont des plus avantageuses.

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott. LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROS SAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL. 3 déc. 1 an.

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER No. 536. Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent.

FOURRURES Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET DOLMANS, en Sealskin et doublés en fourrures, pour dames. Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Clapeteux, Casques et mantes.

H. L. COTE 128, Rue Rideau. Remède du Dr Sey DE PARIS Ce célèbre remède guérit la dyspepsie les dérangements d'estomac, les indigestions, les vents, la bile, l'engorgement du foie, la constipation et les coliques. Il régularise l'action de l'estomac et de tous les organes digestifs.

LA SANTÉ UN DEVOIR ! LA MALADIE UN CRIME ! AMERS MANDRAGORES DU Dr. BAXTER. LE SEUL REMÈDE VÉGÉTAL CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation, Habituelle, Mal de Tête etc., etc., etc.

AVIS LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROS SAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883. Prix, 25 cts. la BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa, 10 mai 1883.

Atlantic Courte Montreal... Passagers... M. Llan... 1883, les trains circ... Arr. à Montréal. 11.35 a.m. 8.20 p.m. Arr. à Ottawa. 12.20 p.m. 8.00 p.m. Les trains se rendent direc- tement de char- gément de tous les jours. Coteau avec le- to et toutes les s arrivent à Toronto raïn partant d'O- rde à la Station avec l'express de entral arrivant à Burlington 12.10 m., White River 12.35 a.m., Ashua 6.55 a.m., ou 8.30 a.m. Nashua avec les rovidence et tous s. E. R. R. R. on- tral à 8.45 du l'express de nuit York v. à Spring- lowell à 7.00 p.m. et New-York à on- tral à 8.25 du